

Zitierhinweis

Deluermoz, Quentin : recension de : Antoinette Chauvenet / Frédéric Ocqueteau (eds.): Dominique Monjardet, Notes inédites sur les choses policières, 1999-2006, Paris : La Découverte, 2008, dans : ~ Annales. Histoire, Sciences Sociales, 2009, 6.2 - Droit et justice, p. 1488-1490, DOI: 10.15463/rec.1189723406, téléchargé depuis Website

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

tant, les larcins liés à la faim et aux pénuries de tous ordres étaient légion dans les dossiers des tribunaux. Au-delà, durant cette période trouble, c'est la notion même de légalité qui fut bouleversée en profondeur au sein de la population française. Il reste que les délits des mineurs sont, de façon écrasante, des délits mineurs ; c'est là une constante, indépendamment du conflit.

On lui en saura gré : l'auteure est présente à fleur d'écriture, s'interroge et s'implique, livrant son questionnement, ses hypothèses et, dans le dernier chapitre surtout, consacré à la situation actuelle, son point de vue. Si elle souligne certains effets pervers du modèle thérapeutique, qui n'a de cesse de s'immiscer dans la sphère privée et de se dresser en éternelle « police des familles » (J. Donzelot), S. Fishman estime qu'il y a là, somme toute, un moindre mal, par comparaison avec les désastres d'une politique éminemment répressive, telle celle qui fait rage, depuis les années 1980, aux États-Unis.

LUDIVINE BANTIGNY

1 - Michel CHAUVIÈRE, *Enfance inadaptée, l'héritage de Vichy*, Paris, Éditions ouvrières, 1980.

Dominique Monjardet

Notes inédites sur les choses policières, 1999-2006. Suivi de Le sociologue, la politique et la police

sous la direction d'Antoinette Chauvenet et Frédéric Ocqueteau, Paris, La Découverte, 2008, 298 p.

Quiconque travaille sur la police, quelle que soit sa discipline, connaît les travaux fondateurs du sociologue Dominique Monjardet. Celui-ci a entièrement consacré son travail à cet objet longtemps considéré comme « sale », devenu depuis peu, grâce à lui, légitime et au cœur d'un fort courant de recherche. En prenant les « choses policières » comme objet de l'analyse sociologique, et en tâchant de porter cette dernière au cœur de l'institution étudiée, son œuvre déborde également le seul cercle des spécialistes : elle apporte des éléments de réflexion aux sciences sociales en général et

constitue une expérience de recherche singulière. Après son décès en mars 2006, ses proches ont voulu mettre en lumière ces aspects d'un travail qui paraît encore trop méconnu, dans un hommage aux formes à la fois originales et classiques. Cet ouvrage en est le fruit.

La dimension inattendue de l'hommage consiste en la publication des notes personnelles du sociologue, rédigées régulièrement de 1999 à 2006 au gré de sa réflexion, de ses humeurs, de ses lectures ou de l'actualité. Adaptées aux impératifs d'une parution, elles font pénétrer dans « l'arrière-cuisine » de sa production scientifique. On y retrouve ses thèmes de prédilection, notamment la réflexion sur la « police de proximité » et la critique d'une unique définition légitimante de l'institution, centrée sur la recherche des criminels. Loin des étiquetages publicitaires, ses réflexions rappellent la subtilité des équilibres en jeu dans la réussite d'une telle police (participation des citoyens à la définition des objectifs, partenariat avec les autres acteurs publics, réaménagement policier de la perception du métier...). La comparaison avec les exemples étrangers (Canada, États-Unis), sensible à l'organisation des systèmes politiques, aux filtres des identités policières, aux impulsions locales, à leur traduction administrative ou aux définitions plus ou moins partagées de la « sécurité », dessine, au fil des pages, une véritable étude de la distribution et des grippages ordinaires du pouvoir en régime démocratique. Au passage, de nombreuses notes décryptent les mécanismes internes de l'ensemble appelé « police » ou proposent, réagissant à l'actualité, des réflexions distanciées sur les bavures ou la délinquance. Une autre thématique majeure concerne ainsi la position du chercheur à l'égard d'une institution définie par sa culture du secret et son « déni de savoir » (p. 149). Membre du CNRS, enseignant dans les écoles de police, conseiller de la recherche au sein du ministère de l'Intérieur, D. Monjardet a en effet toujours refusé la posture du dénonciateur extérieur condamné à méconnaître son objet, tout comme celle de l'intellectuel officiel de l'institution, plus intenable encore. Les notes racontent aussi cet effort quotidien d'autonomisation du discours scientifique vis-à-vis de la « société civile », des producteurs de savoirs ou d'une institution policière dont

il était parvenu à se faire accepter mais qui, des ministres aux gardiens de la paix, n'a eu de cesse de lui opposer « sa » définition du travail policier. Cette situation inconfortable a nécessité une réflexion constante sur la sociologie, sur ses méthodes, sur ses travers, comme sur son utilité sociale : dans son idée, ce savoir devait amener la police (et les citoyens), au moins à une meilleure compréhension d'elle-même, au mieux à une redéfinition radicale de ses missions. Ces thématiques émergent, il faut le souligner, d'une production fragmentée, personnelle, parfois contradictoire d'une année à l'autre, empreinte de colère et de passion, traversée de citations de livres, de sources statistiques, scandée d'analyses cinglantes et de discussions inachevées. C'est sans doute un autre intérêt de ces notes, mais aussi leur caractère parfois un peu dérangeant, que de mettre à nu une partie de la matière sensible à partir de laquelle se sédimente et se construit ensuite, selon les formes académiques, un savoir reconnu pour son exigence et sa rigueur. Cette mécanique affective et intellectuelle, ce travail sur soi et parfois contre soi permettent finalement de mieux comprendre la tension particulière qui habite les travaux publiés du sociologue.

La seconde partie propose une mise en perspective de cette œuvre en général – c'est la partie plus classique. Amis, collègues et partenaires rappellent la formation de D. Monjardet. Issu de la sociologie du travail, il s'était d'abord engagé dans une analyse des cadres et des classes moyennes, avant de s'intéresser à l'encadrement. Tous soulignent surtout l'incompréhension, voire la suspicion que suscitait, en 1983, l'idée d'un travail sur la police et plus encore celle d'une connaissance intime des services. Les autres articles dégagent les apports de D. Monjardet : apports académiques et institutionnels, puisqu'il a participé, entre autres, au développement du Groupement européen de recherche sur les normativités (GERN) à partir de 1985 et à la mise en place de l'Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (IHESI) en 1989, sous l'égide du ministère de l'Intérieur ; apports au sein des sciences sociales ensuite, son œuvre ayant joué un rôle de passeur des classiques anglo-saxons, mais aussi d'impulsion pour des disciplines comme la science politique ou l'histoire ; apports scientifiques,

bien sûr : Catherine Gorgeon rappelle ainsi les résultats de la gigantesque enquête, dite des « 1100 », qu'elle a menée avec D. Monjardet. Ce suivi longitudinal sur dix ans, par questionnaire, de la 121^e promotion de gardien de la paix a permis de démontrer empiriquement une idée-force du sociologue, qui met à mal l'idée d'un formatage des policiers : la socialisation professionnelle des agents, bien réelle, n'empêche pas la persistance d'un pluralisme d'interprétations et de définitions de soi qui évolue aussi au cours du temps. Jean-Paul Brodeur, spécialiste canadien de criminologie comparée, fait également état des discussions menées avec D. Monjardet et des questions laissées ouvertes : la police se définit-elle fondamentalement par son usage de la force ou par une certaine forme d'autorité historiquement située ? Et comment aborder la question délicate du consentement, même minimal, des administrés ? À l'inverse, l'existence dans les pays occidentaux de limites de l'action policière invite à repenser le monopole de la violence légitime non comme un fait acquis, mais comme un processus dynamique. L'un des derniers articles dégage, de manière logique, les héritages de D. Monjardet au sein de la jeune génération de sociologues qui s'est emparée à son tour de l'objet police. À la demande de Frédéric Ocqueteau, ces derniers ont accepté d'explicitier la place de son travail dans leur réflexion ainsi que les aménagements qu'ils ont été amenés à opérer en fonction de leur problématique.

L'ouvrage brosse ainsi le portrait d'un pionnier, à l'analyse exigeante et à l'indépendance d'esprit marquée. Son parcours et son usage de la « raison pessimiste », pour reprendre le terme de Daniel Vidal, invitent, au-delà d'une meilleure connaissance des administrations d'État, à réfléchir sur le statut et les possibles du savoir sociologique dans la société, ainsi qu'aux précautions qu'impose l'irréductible hiatus qui sépare savoir, institution et changement social. L'hommage rendu au sociologue ne doit pas empêcher de poursuivre la discussion, comme l'ont fait certains des jeunes chercheurs interrogés. Au contraire : les notes, si elles donnent accès aux grands axes de son travail, témoignent aussi de cette constante volonté de débat. L'imaginaire, si décisif dans

la définition des relations police-société comme des thèmes sécuritaires, est ainsi peu convoqué dans ses analyses. Plus largement, alors que D. Monjardet a œuvré à la reconnaissance de la demande sociale dans la définition des missions policières, les ressorts propres du « public », ses composantes, ses attitudes, ses contradictions ou ses réactions, sans être négligées, sont moins mises en relief, tout comme les mutations amples qui retravaillent en permanence les termes de la relation (rapport anthropologique à la violence, évolution du lien entre autorité et virilité, transformation des systèmes techniques...). En revanche, sa connaissance fine des rouages de l'institution, des conditions

pratiques du travail policier, de la subtilité des interactions sur le terrain et de leurs enjeux sociaux et politiques invitent constamment les chercheurs à ne pas réifier « la police » dans une entité trop monolithique, vue de loin, et à « pister la chose sous les mots, en deçà des mots, et le plus souvent contre les mots » (p. 135) – quitte à ce que « la chose » ne plaise pas. Il reste au lecteur, à l'issue de ce bilan, à redécouvrir une œuvre importante, dont les diverses composantes (livres, articles, directions d'ouvrage) sont intégralement recensées à la fin de l'ouvrage.

QUENTIN DELUERMOZ

